



Communiqué de presse

Date

13.02.2012

Retournement de tendance dans les résultats du contrôle des aliments pour animaux

La station de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux ALP-Haras est mandatée pour contrôler tous les aliments pour animaux de rente et de compagnie commercialisés en Suisse. Elle représente ainsi le premier maillon de la sécurité dans la chaîne alimentaire.

Durant l'année écoulée, ALP-Haras a prélevé et analysé 1'411 échantillons. La proportion d'aliments pour animaux de rente non-conformes a diminué par rapport à l'année précédente, tandis que la situation a continué à s'améliorer en ce qui concerne le petfood.

Dans le cadre de son activité de contrôle officiel des aliments pour animaux, ALP-Haras a prélevé en 2011 1'209 échantillons d'aliments pour animaux de rente et 202 échantillons d'aliments pour animaux de compagnie (petfood). Des inspections ont été conduites dans plus de 320 entreprises de production ou de commercialisation.

Résultats des aliments pour animaux de rente en amélioration

Plus de 55% des aliments pour animaux de rente contrôlés n'ont donné lieu à aucune contestation. La proportion d'échantillons présentant de légères non-conformités (étiquetage incomplet, teneurs s'écartant légèrement des valeurs déclarées) a diminué de plus de 5.5 points de pourcentage pour atteindre 23.2%, tandis que celle d'échantillons non-conformes (contestations avec conséquence financière) a baissé de plus d'un point pour atteindre 21.0%.

Cette amélioration des résultats représente un changement de tendance réjouissant après plusieurs années d'augmentation du nombre d'échantillons non-conformes. Les contestations sont essentiellement dues à des teneurs en éléments nutritifs outrepassant les tolérances légales ou à des erreurs de déclaration inacceptables. A l'exception de deux cas de contamination croisée par des coccidiostatiques, tous les



autres résultats d'analyses de substances interdites ou indésirables (métaux lourds, dioxines et aflatoxines) ainsi que de salmonelles se sont révélés négatifs. On peut dès lors affirmer qu'en Suisse, la sécurité des aliments pour animaux est garantie.

Des campagnes ciblées

A la suite de divers événements (scandale de la dioxine en Allemagne, accident nucléaire au Japon), ALP-Haras a fortement intensifié les analyses portant sur des paramètres de sécurité tels que dioxines, PCB et radionucléides, mais aussi sur les substances indésirables telles que métaux lourds, salmonelles, coccidiostatiques en contamination croisée, pesticides, aflatoxine et mycotoxines. Des campagnes ciblées portant sur les radionucléides dans la farine de poisson, les pesticides dans les matières premières ainsi que les coccidiostatiques dans les aliments pour animaux non cibles ont même été organisées. Il est réjouissant de remarquer que ces vastes analyses de substances indésirables n'ont donné lieu qu'exceptionnellement à des contestations et donc à des mesures immédiates de la part d'ALP-Haras. La santé animale et humaine n'a en aucun cas été mise en péril.

Contrôle des importations

Une attention particulière a aussi été portée aux aliments importés en 2011. Des échantillons ont été prélevés aussi bien dans les entreprises qu'aux postes de douane, lors des importations. Ainsi, 87 échantillons d'aliments pour animaux ont été prélevés lors de leur passage à la frontière et 207 autres dans diverses entreprises indigènes. Pour ces aliments-là aussi, on observe une amélioration de la situation: la proportion des aliments avec légères non-conformités a diminué de plus de trois points de pourcentage et demie pour atteindre 22.4%, tandis que la proportion d'aliments non-conformes a diminué de cinq points et demi pour atteindre 23.1%. Comme pour les aliments indigènes, les contestations sont essentiellement dues à des teneurs en éléments nutritifs outrepassant les tolérances légales ou à des erreurs de déclaration inacceptables. ALP-Haras relève aussi les cas répétés d'aflatoxine qui ont été constatés durant l'été dernier dans le gluten de maïs provenant de Chine. Rappel immédiat de produit et destruction de certains lots ont dû être exigés pour garantir la sécurité des aliments pour animaux.

Résultats des aliments pour animaux de compagnie en nette amélioration

Comme au cours des dernières années, la situation en ce qui concerne les aliments pour animaux de compagnie s'est encore améliorée. Sur les 202 échantillons prélevés auprès des producteurs et commerçants d'aliments pour animaux de compagnie, 31% présentaient de légères non-conformités, ce qui représente une diminution d'environ quatre points. 21.5% des échantillons ont donné lieu à une contestation avec conséquence financière, ce qui correspond à une baisse de cinq points. Comme pour les années précédentes, les non-conformités sont surtout dues à des valeurs outrepassant les tolérances légales. Six échantillons ont toutefois dû



être contestés avec conséquence financière à cause de récidive en matière de déclaration non-conforme ou d'allégations thérapeutiques.

OGM sous surveillance

Sur les 1'209 échantillons d'aliments pour animaux de rente prélevés, 196 aliments composés et 102 matières premières ont été examinés quant à la présence d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Quatre matières premières ont été déclarées comme non-conformes, car elles contenaient plus de 0.9% d'OGM sans que cela ne soit déclaré. En ce qui concerne les aliments pour animaux de compagnie, deux des 106 échantillons analysés ont été contestés pour la même raison.

Contacts / Renseignements :

Station de recherche Agroscope Liebefeld-Posieux ALP-Haras
Michel Geinoz
Tioleyre 4
Case postale 64
1725 Posieux
Tél. : + 41 26 407 73 92
E-mail : michel.geinoz@alp.admin.ch